L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 4 DECEMBRE 1884.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

UNE SEMAINE—Commençant DIMANCHE soir, 30 Novembre.

Matinées Mercredi et Samedi.

Premier début à la Nouvelle-Orléans du célèbre comédien

NEIL BURGESS,

—DANS—

VIM,

Une magnifique pièce à grand succès de la Nouvelle Angleterre, écrite dans le but de faire rire et amuser. Vous sourirez, vous rirez, vous trésanterez.

Dimanche, 7 Déc—Mr C. B. BISHOP dans A **WOODEN SPOON**, récent succès de M. Augustin Daly. 29nov—

On demande

50 Jeunes dames et 50 surnuméraires pour LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS. S'adresser au bureau de location du Théâtre St. Charles, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

2 déc - 3f

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.

Positivement Seconde et dernière Semaine,

Commençant Dimanche, 30 Nov.

MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.

Le plus grand et réel mélodrame

THE ROMANY RYE,

Voyez la plus grande troupe dramatique, Splendides Effets Scéniques, Mécanisme Phénoménal, La plus grande et la meilleure Troupe en voyage.

Dimanche, 7 déc.—KIRALFY BROS.' Spectacular **Around the World in Eighty Days.** 29 nov—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA,
Au coin des rues Bourbon et Orléans,

UNE SEMAINE

Commençant LUNDI, 1er décembre.

Changement complet de Programme.

Opéra, Variétés et Drames.

Les champions des artiste acriens

LAMONT ET SCOTT.

Le grand acrobate et le clown désopilant

CHAS. HARDING,

Miss Lottie Dyercourt,

Semi-comique et soubrette.

Le tout se terminant par le drame émouvant de

MEXICO,

Avec tous les sujets de la troupe.

Trois heures de spectacle pour 10 cts.

3 déc—

ENTREE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.

—ELLE A LIEU AU—

No 161 RUE DU CANAL.

Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend

UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE

CURIOSITÉS DE L'ORIENT,

Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte. Sculptures arabes. Bijouterie turque. Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini.

Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-uns des articles dont les prix ont été réduits:

Essence de rose, 75 cts., ancien prix	$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts., ancien prix	1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix	1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts., ancien prix	25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix	25

Tous les autres objets réduits dans la même proportion.

Nous offrons aussi au public 10 000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.

ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTRÉE GRATUITE.

8nov—1m.

Christian Woman's Exchange.
Salles 41 et 43 rue Bourbon.

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZÉ, Secrétaire.

12aout—

W. G. COYLE & CO.

CHARBON - - - - COKE

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au

Bureau, 47 Carondelet, coin Union.

7oct—3m

JULES MANAUD,

Restaurant Français et Salon d'huîtres.

169 rue des Remparts, coin Poydras.

Marchand de **LIQUEURS** en gros et au détail.

Vins de la Californie, une spécialité.

Buvette, coin Poydras et Remparts.

11 oct- 3m, M J D

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884	$222,248

Pertes payées—

Sur les risques d'incendie	$105,607 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,127 18	—$
Profits		$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 8
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOS. A. SHAKSPEARE,
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	P. A. CHAFFRAIX,
CHAS. LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 mis

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE
DE BIDWELL.

AVIS SPECIAL.

Une semaine commençant DIMANCHE, 30 Nov

Matinées Jeudi et Samedi.

Engagement du Tragédien,

THOMAS W. KEENE,

Secondé par une Forte Troupe Dramatique sous la direction de M. W. R. HAYDEN.

Répertoire:

Dimanche et Samedi Soirs—**RICHARD III.**
Lundi—**RICHELIEU.**
Mardi—**OTHELLO.**
Mercredi—**HAMLET.**
Jeudi en Matinée—**LADY OF LYONS.**
Jeudi Soir—**FOOL'S REVENGE.**
Vendredi Soir—**MACBETH.**
Samedi en Matinée—**ROMEO ET JULIETTE.**

Prix populaires. Les sièges sont maintenant en vente au contrôle.

Dimanche, 7 déc—Le drame romantique de Harry Meredith, RANCH TEN.

28 nov—

GRUNEWALD OPERA HOUSE,
Coin Canal et Baronne.

EUGENE ROBINSON..........DIRECTEUR

Dimanche Soir, 30 Novembre.

Tous les soirs à 8 heures.

Matinées le Mercredi et le Samedi.

Ideal Comic Opera Company

—Dans la—

PRINCESSE DE TREBIZONDE.

50..........ARTISTES..........50

30....Magnifiques Jeunes Filles..30

Dans la Grande Marche des Amazones

Troupe Remarquable, Grands Chœurs, Costumes Nouveaux, Décors, etc.

OPERA COMIQUE POUR 50 SOUS.

Sièges réservés—Parquet 50 cents, Balcon 25 cents.

On peut se procurer des Sièges réservés SIX JOURS d'avance au bureau de location.

30 nov—

ROBINSON'S DIME MUSEUM,
Coin des rues Canal et St. Charles.

Tout est nouveau aujourd'hui

IRENE WOODWARD, la dame tatouée.
ROSE LESLIE, pesant 520 livres.
COL COFFEY, pesant 12 livres.

Musique, Electrique et Pendule Apostolique.

Orchestre d'instruments en cuivre de la famille HOON, ainsi que plusieurs autres.

GRAND CHANGEMENT DE PROGRAMME.

Heures des représentations: de 10 a. m. à 10 p. m.

Dix sous pour tous. Dix sous.

27nov—

CIRQUE ET MENAGERIE.

FOULE ENORME POUR ALLER VISITER LES EXHIBITIONNISTES.

SELLS BROTHERS

Le plus Grand Cirque

ET LA

Plus grande Ménagerie

QUI SOIT JAMAIS VENU A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Représentation

Aujourd'hui et tous les jours,

Et jusqu'à nouvel ordre. Le public est convié à se rendre au meilleur Cirque et à la plus belle Ménagerie du monde.

Deux représentations par jour, à midi et à 7 heures du soir.

Emplacement—**Station des chars**, rue du Canal. On peut se procurer des billets au magasin de Musique de M. Grunewald, sans frais additionnels. 3 déc—4f

DIMANCHE SOIR,

30 NOVEMBRE,

S'ouvrira le plus grand cirque qui soit jamais venu à la Nlle-Orléans. Il y aura deux magnifiques représentations par jour (genre parisien) l'une à midi, l'autre à 7 h. du soir.

Ménagerie monstre de Sells Bros.,

Comprenant 50 cages d'animaux.

SEUL CIRQUE QUADRUPLE

La tente s'élèvera sur le vieux terrain des Cirques, rue du Canal.

UNE FORTUNE IMMENSE

a été absorbée pour la création de cette

Merveille des Merveilles.

L'air, la terre et l'eau ont été mis à contribution pour composer cet

Ensemble colossal et stupéfiant.

Où sont représentés tous les types de la grande famille humaine—des hommes et des femmes, ainsi que des animaux venant des régions hyperboréennes et des latitudes australes. On y verra des centaines de contrées rapides! des centaines d'intrépides artistes! des milliers de bêtes féroces! Enfin une longue suite de choses merveilleuses. Il n'y a pas de mots pour décrire un pareil spectacle. Nul n'a jamais assisté à des scènes plus étranges et plus émouvantes; personne ne verra à l'avenir rien de pareil.

Venez à ce spectacle incomparable!
Venez à ce spectacle grandiose!
Venez à ce spectacle unique!

On verra à ce Cirque la seule collection zoologique complète qui existe au monde. Jamais être humain n'aura contemplé pareille exhibition. Attendez vous à tout ce qu'il y a de plus étourdissant. Vous verrez

Les enfants de la terre et de l'océan

Les bideux amphibies et les pachidermes énormes, l'unique paire d'hippopotames vivants que l'homme ait réussi, depuis le commencement du monde, à réduire en captivité. Ces bêtes gigantesques rendent le sang par tous les pores.

Emperor,

Le géant colossal.

Nabob,

L'éléphant noir sacré.

Le seul

Rhinocéros noir à 3 cornes.

Des troupeaux de Girafes, d'Elans, de Dromadaires, de Chameaux et de Zèbres. Douze attelages d'Eléphants et de chameaux recouverts de riches harnais de soie et d'argent. Des troupeaux de Kangarous, d'Antilopes de Buffles du Cap de chevaux de race du Kentucky parfaitement dressés. Toute une cavalcade d'Eléphants. Une troupe de Rennes de la Laponie. Collection étonnante. Cavernes de Lions Arabes, d'Ours des Pôles, de Tigres sauvages, de Léopards, de Jaguars et d'Hyènes. Serpents, Crocodiles, Alligators, Oiseaux de proie, Autruches, Oiseaux de tout genre.

Superbe et éblouissante constellation de

300 étoiles de première grandeur.

MADAME MINETTE,
du Cirque de Paris, dont la force est prodigieuse.
SENOR DON JERENIMO BELL,
le célèbre écuyer espagnol.
MLLE ADELAIDE CORDONA,
l'intrépide écuyère.
MISS MILDRED GARDNER,
l'impératrice des écuyères assises et grande maîtresse de manège.
MISS POLLIE LEE,
la seule artiste équestre jonglant à cheval.
MISS MAGGIE CLAIRE,
la merveilleuse femme volante.
FRANK H. GARDNER,
le dominateur du cheval, le plus grand écuyer à voltiges qui existe au monde.
La jolie famille PURVIS,
M. JOHN PURVIS,
M. JAMES STOW,
CARDELLO et AUSTIN,
Les frères LESLIE,
BUTLER et OAKLEY,
La famille MARTINETTI,
M. WILLIAM SELLS.

Et environ 260 autres artistes formant un ensemble incomparable.

Congrès ethnologique.

Comprenant des représentants de toutes les nations civilisées ou sauvages, de toutes les tribus et de tous les clans.

Troupes de sauteurs exécutant la double et triple pirouette, ainsi que la voltige française, d'hommes marchant sur les mains, d'athlètes, de gymnastes, de contorsionnistes, de danseurs de corde (corde raide et corde lâche), de trapézistes, etc.

SIX ACTES SIMULTANES
SUR
QUATRE GRANDS AMPHITHEATRES

Dimanche soir, 30 novembre,

A 2 heures de l'après midi un vaste et imposant cortège, partant du grand pavillon, parcourra les rues de la ville. Ce cortège avec la cavalcade s'étendra sur une longueur de trois milles. Si le temps est mauvais, la parade sera remise à la première belle matinée qui suivra. Heure de départ, 10 heures.

La première représentation aura lieu sans faute qu'il fasse beau ou mauvais temps,

Dimanche soir, 30 novembre,

16nov—15f

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DÉCORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

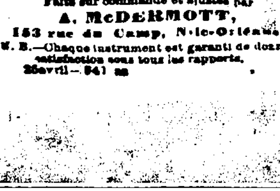

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—941 an

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une jeune fille couturière pour travailler chez un tailleur. S'adresser au No 204 de la rue de Chartres, au second étage. 4déc—1f

On demande—Des COURTIERS pour rechercher des annonces et des abonnements. Fortes commissions. S'adresser au journal *Les Petites Annonces*, 350 Villeré street ou 102, rue de Chartres. 3déc—12f

Un Louisianais d'une quarantaine d'années offre ses services comme **teneur de livres et correspondant**, en langue française ou anglaise.

Il peut offrir de bonnes recommandations. Ecrire à C., soins de l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans. 29 nov—

On demande—Une domestique, pour salle à manger. S'adresser au No 94 Esplanade. 28 nov—

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, la grocerie coin Hôpital et Chartres. Pour de plus amples informations s'adresser sur les lieux. 25nov—15f

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov— Me. Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 29 avril

Le Journal

LES PETITES ANNONCES

ET LE GUIDE DE L'EXPOSITION,

Intermédiaire du commerce franco-Américain. Paraissant le LUNDI de chaque semaine.

Abonnement $2 50 par an

350, Villeré, et 102, rue de Chartres.

25 nov—1m

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNE

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS
De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883:

Primes reçues pour des risques d'incendie		$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières		23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes		4,161 96
Total de primes reçues		$187,703 74
Moins—		
Pertes par l'incendie	$56,600 60	
Pertes sur les rivières	7,284 90	
Pertes sur les mers	849 60	
Réfaction	25,555 84	
Réassurances	15,489 60	
Primes remboursées	14,621 41	
Licenses et taxes	6 040 34	
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille, etc., intérêt, escompte et intérêt	20,757 35	
		147,149 44
Profits		$40,554 30

La compagnie a l'actif suivant:

Billets du capital-actions	$11,686 22	
Comptant en banque et en caisse	127,945 61	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	164,967 03	
Billets à recevoir	18,361 56	
Installations, meubles de bureaux	4,314 90	
Primes en voie de perception	36,178 57	
		$363,453
Capital-actions	$150,000 00	
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus	180,825 15	
Pertes non-ajustées	8,870 57	
Intérêt, dividendes, etc., ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	23,758 17	
		$363,453 89

Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire.

NOUVELLE-ORLEANS 16 jan. 1884.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer les dividende suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc. 1883, à savoir:

DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel; et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.

CINQ POUR CENT, au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.

VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assureurs.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander,	C. Taylor Gauche,
A. Maginnis,	Léon Bertoli,
Jas Bernard,	T. Prudhomme,
H. Bierhorst,	Alf. H. Isaacson,
Sport,	Peter Blaise,
I. Beck,	A. H. Steward,
Egan,	I. N. Marks,
to Thoman,	John Fitzpatrick,
Wash Marks.	Geo Waters.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 DECEMBRE 1884.

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE M.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION !

Pas d'ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

Dans la matinée du

MARDI, 16 Décembre 1884,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet,

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	.. de	50,000..	50,000
1	Lot de....	20,000..	20,000
2	Lots de....	10,000..	20,000
4	Lots de....	5,000..	20,000
20	Lots de....	1,000..	20,000
50	Lots de....	500..	25,000
100	Lots de....	300..	30,000
200	Lots de....	200..	40,000
600	Lots de....	100..	60,000
1000	Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard

J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans. Lne.

P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Bernard H. Fiaspeller vs. B. Paredy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,280 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 décembre 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, etc., maintenant à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3déc—3,10,16

Leeds & Co. vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,287.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 décembre 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, effets mobiliers, etc., maintenant à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—2 9 13

Théodore Brune vs Mary Oviatt,
femme de Samuel Scott Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,453—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la défenderesse Mary Oviatt, femme de Samuel Scott Wells dans la propriété actif et passif appartenant à la succession de son père Silas Oviatt, qui a été ouvert dans l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, du dossier No 40,338, le tout conformément à l'inventaire de la dite succession pris par Charles T. Soniat, notaire, le 10 mai 1878 et déposé dans les archives de la susdite succession et plus particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la dite défenderesse dans la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Canal, Douane et Bourgogne, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié le 10 décembre 1827, et déposé en l'étude de Félix de Armas, alors notaire en cette ville.

Le dit lot mesure trente-deux pieds deux pouces et demi de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet que le lot premièrement décrit et désigné par la lettre A sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, le 31 mars 1866 en l'étude de Michel Gernon, notaire. Le lot mesure, au pied américain, vingt cinq pieds et cinq lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 nov—18 25 déc 2 9 16 20

Maurice Hies vs. Jacob Moses.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,152.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 10 décembre 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de liqueurs, whiskies, vins, cigars, etc., maintenant à mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville, conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

20nov—29 déc 3 6 10

VENTE DE CONSTABLE.

No 4.745.—H. Paysaé vs M. Macias

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 5 décembre 1884, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

25 nov—25—déc 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 3ème jour de décembre 1883, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessous désignée dans les termes suivants, à savoir:

Interdiction vs. Louise Marie Hopkins. } No 9,528.

Dans cette affaire soumise à la cour, sur les plaidoiries et sur l'évidence enregistrées, pour les raisons données à la Cour, la loi et les témoignages étant en faveur du plaignant;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait un jugement dans cette affaire interdisant la défenderesse Louise Marie Hopkins, la déclarant incapable d'un acte quelconque que pourrait accomplir une personne saine d'esprit; Il est de plus ordonné que la somme de Vingt-Cinq Piastres soit allouée à R H Downing, avocat, pour honoraires dans cette affaire et que la dite somme soit passée au compte des frais.

Jugement rendu le 3 décembre 1883.

Jugement signé le 7 décembre 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, ce 1er jour de décembre en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(Signé) ALEX. A. LAZARUS,
Député Greffier.

3déc—3, 10, 14.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 4,717—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carl Fisher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4déc—4 9 13

Hilaire Loubat vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,969—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de Hilaire Loubat et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par François Toujan, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4 déc—4 9 13

Succession de Michael Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,790. Division E—Attendu que P. S. Wiltz jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Kelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30 nov—30, 4,9 déc

Succession de Israel Haslip.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,792— Division A—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Israel Haslip, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30 nov—30—déc 4 9

Succession de Noah Harrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,791—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Noah Harrington, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30 nov—30—4,9 déc

Succession de Mme Veuve Stephen Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,796—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Kuhn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30nov—30 déc 4 9

Succession de Edward Bube.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,013—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Estelle Bube, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 déc—2,6,11

Succession de Harriet J. Epps, femme décédée de Justin John Boisseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,086—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Paul Pynchon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27 nov—27 déc 2 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Mme et M. Frederick Schehr.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 13 décembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 novembre 1884.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Marais, Marigny, Mandeville et Urquhart, lequel lot de terre mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Mandeville et 31 pieds sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Marigny et sur une seconde profondeur sur la même ligne de 33 pieds 11 pouces 11 lignes, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fonds. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 22 29 déc 6 13

Trois magnifiques îlets de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage des résidences de feu Wm A. Bell et de M Escobal.

Succession de Wm A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 6 décembre 1884, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 9 et 28 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un îlet de terre comprenant 26 lots formant l'îlet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon, mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, 319 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombrages sur la façade.

2° Vingt lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'îlet renfermé par les rues du Canal, de la Douane, St-James et St John, mesurant ensemble 225 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 324 pieds de face à la rue de la Douane, 203 pieds 4 pouces sur la rue St John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James; cette propriété est entourée et contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.

3° Vingt-deux lots de terre formant l'îlet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos. 1 à 22 inclusivement, lequel îlet mesure 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que toutes les clauses de sécurité d'usage.

Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs sur adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er nov—1, 8, 15, 22, 29 6 déc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Propriété améliorée sur la rue Union. Succession de John Francis et Margaret White, sa femme.

No 11,928—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Genois, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Surgi voyer, le 10 mars 1862 déposé en l'étude de A. Brocard, anciennement notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par P. Kraimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 nov—15, 22 29 déc 6 13 et 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Huit terrains de valeur ensemble maison en bois, écurie, etc.,

formant presque la moitié de l'îlet et façade à la rue Forstall et de Casacalvo ou Royale.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de Marie Viduo, sa femme.

No 12,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet. SAMEDI, 20 décembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 novembre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit terrains ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 22, 23 et 24 de l'îlet No 8, borné par les rues Dauphine, Casacalvo ou Royale, Forstall et Lizardi, sur un plan de C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, déposé en l'étude de T. Guyol notaire.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Forstall et Casacalvo et mesure 26 pieds et 6 lignes de face à la rue Casacalvo sur une profondeur et façade à la rue Forstall de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 26 pieds 7 lignes de face à la rue Casacalvo ou Royale sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 22, 23 et 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en une jolie maison en bois à un étage, écurie, cuve, puits, etc. Le terrain est élevé et serait propice pour jardin, etc.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

John Van Haelen vs. ses créanciers. } No 12,801. Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire John Van Haelen ait lieu et soit convoquée pardevant Charles Roll, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI 5 janvier 1885, à 11 heures A. M. pour délibérer sur l'applicat on du pétitionnaire pour un sursis, et que Nicholas Vignaud, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit John Van Haelen soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1884.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3 déc 3f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

Ferdinand Marks vs. ses créanciers. } No 12,728

Ordre de Cour.

Que la cession des biens du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, JEUDI, le 4e jour de décembre 1884, à l'effet de nommer un syndic et pour prendre en considération tous les autres arrangements nécessaires conformément à la loi, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les biens et la personne de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1884.

(Signé) HENRY L LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

22 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Wm Heyl vs. Ses créanciers. } No. 11,746. Division C.

Ordre de Cour.

Aux créanciers de Wm Heyl, insolvable, et à toutes autres parties intéressées.

Vous êtes par la présente prévenus d'avoir à assister à une réunion des créanciers de l'insolvable ci-dessus qui aura lieu devant Chas G. Andry, notaire, samedi, 20 décembre 1884, à 11 heures du matin, pour fixer les conditions de la vente des immeubles livrés par l'insolvable ci-dessus.

Par ordre de l'Hon. F. A. MONROE, Juge.

Bureau du Greffier,

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1884.

Pour copie conforme:

W. H. STAUB, Député-Greffier.

20 nov—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. } No 12,557. Division "E".

ORDRE DE COUR—La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co, et aussi de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la d'te raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic; et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de dits pétitionnaires soient suspendues, et que M. M. Cohen Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884.

(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 nov—3 fois en 30 jours

Succession de Jean Egreteau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,786—Division B—Attendu que Mme Vve Peter O. Kornbeck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Egreteau, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 déc—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carré d'îlet désirable

Divisé en 20 terrains.

Sites excellents pour y bâtir Rue Upper Magazine.

Succession de B. J. West, décédé.

Interdiction de B. J. West, jun.—Nos 7839 et 11,186.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement.

Vente par terrain. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, daté du 26 novembre 1884, dans l'affaire de la succession de B. J. West, No 7,839; et l'autre par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, en date aussi du 26 novembre 1884, dans l'affaire de Benjamin J. West, jr., interdit, No 11,186, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un carré d'îlet de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit:

Les terrains, de 1 à 8 inclusivement, contigus les uns aux autres, environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine, sur une profondeur de cent trente (130) pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Magazine et Soniat; et le terrain No 8, celui des rues Magazine et Dufossat.

Les terrains de 11 à 18 inclusivement, contigus les uns aux autres, environ trente-un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance, sur une profondeur de cent trente (130) pieds.

Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat; le terrain No 18, celui des rues Constance et Soniat.

Les terrains Nos 9, 10, 19 et 20 sont des terrains dits (key lots) et se joignent aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière. Les Nos 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat, sur cent vingt-cinq (125) de profondeur; et les Nos 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat, sur une profondeur de cent vingt cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.

Ce carré d'îlet de choix subdivisé en 20 grands sites désirables et propres à bâtir, présente des avantages rares pour les personnes cherchant d'excellentes demeures ou pour le placement de leur argent, sur le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique, à proximité d'écoles, des marchés, etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent seulement, et un intérêt éventuel de 8 pour cent du jour de la vente, ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent payables comptant sur les lieux, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dûes et exigibles en 1885.

30 nov—déc 7, 14, 21, 28—janv 3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence avec un grand terrain amélioré

No 415 rue Esplanade, entre Dorgenois et Broad, vis-à-vis les belles résidences du Capt. John W. Tobin, Meilleur et autres.

Dans l'affaire de E. Pilsbury et Fils vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, Dossier No 10,644.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 14 novembre 1884 et signé le 21 novembre 1884, dans l'affaire de E. Pilsbury et fils vs leurs créanciers, Dossier No 10 644, sera vendu à l'encan.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, St. John, Dorgenois et Dolhonde et Broad. La dite propriété est composée de huit ou lots de terre, conformément au plan original, et mesurant ensemble à peu près 300 pieds [illegible] lignes de face à la rue Esplanade, 240 pieds et 5 lignes de face à la rue St. John, six cents pieds de face à la rue Broad et 157 pieds sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Dorgenois, le tout plus ou moins au pied américain, et conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises contenant hall, salons, archées, salle à manger, cuisine, dépendances, etc., au rez-de-chaussée: il y a au 2e étage 7 ou 8 chambres à coucher, chambres de bain, etc. Les chambres principales, gaz et installations dans toute la maison.

Une remise et écurie, deux grandes cuves, cour pavée, arbres fruitiers, fleurs et fraises. Le tout en très bon ordre et bien réparé. La maison peut être inspectée avec un permis de l'encanteur.

Conditions—Comptant en passant le titre; dix pour cent seront requis au comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1884 sont déjà payées par le vendeur.

23 nov—23,30—déc 7,14,21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis

District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-sept Lots de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, Secs et d'un Accès Facile au quai et des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt;

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines, No 10208 et de Gaston T. Raoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Meise, contre Myra Clark Gaines No 10266, je soussigné spécial master in chancery, de la dite cour, vendrai par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur.

SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en cette ville aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse, Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix-sept lots de terre dans l'îlet No 1927, borné par les rues Abondance, Treasure, St-Antoine et Bagatelle.

2. Vingt-quatre lots de terre étant l'îlet entier No 1928, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abondance et Treasure.

3. Quatorze lots de terre, étant l'îlet entier No 1931, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenues.

4. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 1965, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.

5. Dix-neuf lots de terre, dans l'îlet No 1971, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Benefit et Treasure.

6. Dix-huit lots de terre dans l'îlet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.

7. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.

8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No. 2103 borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.

9. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2104, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Humanity et Benefit.

10. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier, No 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.

11. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2109, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.

12. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier, No. 2110, borné par les rues New Orleans, New St Bernard, Humanity et Benefit.

13. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.

14. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier, No. 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.

15. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2143, borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.

16. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2244, borné par les rues Champs-Elysées Français, Humanity et Pleasure.

17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No. 2245, borné par les rues Champs-Elysées Marigny, Humanity et Pleasure.

18. Vingt six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2147, borné par les rues Mandeville, Esplanade, Humanity et Pleasure.

19. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2284, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.

20. Vingt six lots de terre, étant l'îlet entier No 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.

21. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St-Bernard, Richelieu ou White et Pleasure.

22. Dix-neuf lots de terre, étant l'îlet entier No 2287, borné par les rues Nlle Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.

23. L'îlet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.

24. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2331, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.

25. Treize lots de terre, dans l'îlet No 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'îlet No. 350, borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.

27. L'îlet de terre triangulaire, No 353, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par îlet ou subdivisions, conformément aux plans que l'on peut voir au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres; ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J. WARD GURLEY,
Special Master in Chancery.
SINGLETON & BROWNE,
H. D. OGDEN,
Solliciteurs pour les Demandeurs.

29nov—26,30—déc 7,14,21 jour de vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriétés de Choix Dans le Premier, le Deuxième, le Quatrième et le Septième District.

La résidence de maître avec vaste emplacement, coin des rues St-Charles et Philip.

No 396 rue du Canal, entre Prieur et Johnson.—Résidence en bois à deux étages.

No 398 rue du Canal, entre Johnson et Prieur.—Résidence en bois à deux étages.

No 400 rue du Canal, entre Prieur et Johnson.—Résidence en bois à deux étages.

Résidence en bois, à deux corps de logis, rue St Charles, coin Adams.

Nos 288 et 290 rue Philip, entre St Charles et Prytanée, maison cottage à deux corps de logis.

Bâtisse en bois à deux corps de logis, rue St Charles, entre Hilary et Adams.

Ilet de terre faisant face à la rue St Charles, borné par les rues Hampton, Hillary et Clinton, divisé en lots au gré des acquéreurs.

16 lots de terre faisant face aux rues St-Charles, Adams, Hampson et Hillary.

Résidence cottage à deux corps de logis Nos 288 et 290 rue Philip, entre St Charles et Prytanée.

Nos 536 et 538 rue Magazine, coin Felicity Road. Bâtisse en briques et résidence à deux étages.

No 540 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste-Marie, bâtisse en briques à deux étages, magasin et résidence.

No 542 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste. Marie, magasin et résidence en briques à deux étages.

No 544 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste. Marie, magasin en briques et résidence à deux étages.

Succession de Mme Charlotte Piffet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 10,421

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, 10 janvier 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 novembre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, savoir:

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désigné par la lettre A et mesurant (au pied américain) 37 pieds 3 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues sous le No 396 rue du Canal, et consistent en une jolie résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, la maison est retirée de la rue et a, au rez-de-chaussée, une grande galerie, large de façade, corridor, grand salon avec arches et salle à manger, au premier étage 3 chambres à coucher, deux boudoirs avec grande galerie de face, il y a des cheminées avec marbres élégants dans toute la maison attenant à la maison une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée dépense, cuisine, chambre et lieux d'aisance; au premier 3 chambres à coucher avec galerie sur le côté et lieux d'aisances, gaz dans toute la bâtisse, allée de façade et sur le côté, cour briquetée, parterres devant et sur le côté, dans l'arrière cour il y a un hangar en bois pour le bois et le charbon, cuve.

Vendu sujet à usufruit en faveur de Théodore Guyol durant sa vie naturelle. La propriété est louée à bail à Albert Voorhies jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $40 par mois, payables mensuellement.

2° **Un autre certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, désigné par la lettre B et mesurant, au pied américain, 36 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations sont les mêmes que celles du lot A et sont connues par le numéro municipal 398 rue Canal. Cette propriété est vendue sujette à un bail en faveur de M. G. Fletcher, expirant le 30 septembre 1885, à raison de $40 par mois payables mensuellement.

3° **Un autre lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C et mesurant au pied américain, 37 pieds 4 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations portent les numéros municipaux 400 rue Canal et sont les mêmes que les lots ci-dessus décrits.

Cette propriété est louée à bail à M. R. J. Hopkins jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $40 par mois payables mensuellement.

Deuxième District.

4° **Une certaine portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Canal Royale, Douane et Bourbon, mesurant au pied américain, 26 pieds, 2 pouces sur une ligne parallèle à et de distance à la rue Royale de 35 pieds 4 pouces sur une profondeur, entre lignes parallèles de 30 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, formant la partie du fond du magasin occupé par L. Grunewald comme magasin de musique; louée à raison de $30 par mois, payable mensuellement, pas de bail.

Quatrième District.

5° **Un certain lot de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre Felicity Road, les rues Magazine, St. Mary et Old Magazine, désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Magazine et Felicity Road, Old Magazine et Felicity Road, il mesure au pied américain, 29 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Magazine, 35 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur et façade sur Felicity Road de 29 pieds 4 pouces et 4 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale qui le sépare du lot No 2, de 45 pieds 10 pouces et 6 lignes.

Les améliorations, connues comme les Nos. 536 et 538 rue Magazine, comprennent une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, servant de magasin et de maison de résidence, et ayant 4 chambres; la maison est occupée par M. Bremer comme Bazar de musique.

La dite propriété est louée à M. Bremer, avec un bail oral, jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $—— par mois.

6° **Un autre lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet, contigu à la propriété cliquement décrite, et mesurant au pied américain 16 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine, 19 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Old Magazine, sur une profondeur, sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 1, de 48 pieds 10 pouces 6 lignes, et de 60 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne latérale qui la sépare du lot No 3. Le dit lot est désigné comme lot No 2.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant un magasin au rez-de-chaussée et deux chambres à coucher au premier. Il y a aussi, joint à l'édifice principal, une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant une cuisine et une chambre au-dessus, avec lieux d'aisance, cuve, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal No 540 rue Magazine et est occupée par Mme H. Sherman comme magasin de modes, et est louée, contrat verbal, jusqu'au 30 septembre 1885 au taux de $—— par mois.

7° **Un autre morceau de terre**, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que celui ci dessus décrit désigné par le No 3, et mesurant au pied américain, 15 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine, 18 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur de 60 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2 et de 71 pieds 7 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne latérale qui le divise du lot No 4.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à deux étages, recouverts en ardoises, auxquels sont attachés une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, cuve, etc., désignés par le No 542 rue Magazine et occupés comme magasin de cheveux par M. Bazile Barthe, par contrat verbal, jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $—— par mois.

8° **Un autre terrain**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que celui ci dessus décrit, et mesurant au pied américain 15 pieds, 9 pouces de face à la rue Magazine, 18 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur de 71 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3, et de 81 pieds 6 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne latérale. Le dit lot est désigné par le No 4.

Les améliorations sur ce dit lot sont les mêmes que celles sur le lot No 3. Cette propriété porte le numéro municipal 544 rue Magazine et est maintenant occupée, comme magasin de chaussures, par M. C. Ellerman, par contrat verbal expirant le 30 septembre 1885, au taux de —— par mois.

9° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Philip, Prytanée et Première, formant le coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Philip, désigné par la lettre A. et mesurant au pied américain 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade à l'Avenue St Charles sur une profondeur entre lignes parallèles de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent une élégante, belle et confortable résidence, retirée de la rue, avec de grandes et belles galeries (style Corynthien), maison en bois à deux étages et recouverte en ardoises, ayant toutes les améliorations modernes, grand corridor salon, salle à manger, lieux d'aisance à l'anglaise office, cuve, cuisine et chambres pour domestique au premier étage avec 7 chambres à coucher et cabinets, chambres à bain, etc., au second étage.

Les devants de cheminée sont en marbre et en ardoises.

Les parquets des galeries, de même que ceux des corridors, escaliers et cuisines sont en tuiles. Enfin le local est de goût et bien bâti.

Le terrain est élevé, bien au dessus du niveau de la rue, est entouré d'un gentil grillage en fer sur les deux rues St Charles et Philip et est disposé en parterre. Les allées du jardin de même que la cour sont pavées. Il y a aussi sur les lieux écuries, dépendances, hangars, lieux d'aisance, le tout en bois et recouvert en ardoises, cuve, etc., loué à S O. Thomas jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $125 par mois, payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

10° **Une autre portion de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même îlet que la propriété dernièrement décrite et contigüe à la même, immédiatement dans le fond; elle est désignée par la lettre B et mesure, au pied américain, 47 pieds 7 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Prytanée de 212 pieds 5 pouces, et sur l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles d'une première profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, point où le dit lot s'élargit de 16 pieds 6 pouces et 2 lignes et a une seconde profondeur de 80 pieds 7 pouces et 1 ligne, ainsi qu'une largeur dans le fond de 64 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une maison-cottage en bois à un étage, à double corps de logis, contenant 3 chambres avec cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., pour chaque corps de logis. La maison est construite en retraite sur la rue, porte les numéros municipaux 288 et 290 rue Philip, et est louée à un prix nominal de $9 par mois par corps de logis.

Septième District.

11° **Un îlet de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, compris entre les rues St Charles, Hampson Adams et Hillary, subdivisé en 18 lots numérotés de 1 à 18 et mesurant, au pied américain, comme suit, savoir:

Le lot No 1 forme le coin des rues St Charles et Adams, 62 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Adams de 122 pieds.

Les améliorations consistent en une maison-cottage double en bois à un étage, couverte en ardoises, en retraite sur la rue, et comprenant une galerie sur la façade, trois chambres, avec cuisine, hangar, citerne et lieux d'aisance pour chaque côté de la maison. La maison est louée à raison de $6 par mois pour chaque côté.

Le lot No 2 a 60 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot No 2 sont les mêmes que sur le lot No 1 et sont louées au même prix.

Les lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 ont chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme le coin des rues St-Charles et Hillary.

Le lot No 8 mesure 31 pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 137 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 9 formant le coin des rues Hampson et Hillary.

Le lot No 13 a 31 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles.

Les lots Nos 14, 15, 16 et 17 ont chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 17 formant le coin des rues Hampson et Adams et le lot No 18 ont 31 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

12° **Un îlet de terre** dans le Septième district de cette ville, compris entre les rues St Charles, Hampson, Hillary et Clinton, subdivisé en 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et mesurant, au pied américain, comme suit, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St-Charles et Hillary.

Le lot No 5 mesure 31 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 9 forme l'encoignure des rues St-Charles et Clinton.

Le lot No 10 mesure 31 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Hampson et Clinton.

Le lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds.

Les lots Nos 16, 17, 18, 19 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds.

Le lot No 19 forme l'encoignure des rues Hampson et Hillary et le lot No 20 mesure 31 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, du 27 novembre 1884.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, et le reste en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable à un et deux ans de la date de la vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date, cinq pour cent honoraires d'avocat, avec les améliorations assurées par les acquéreurs et la police transférée au vendeur et lesdits billets intérêts honoraires d'avocat et frais d'assurance devant être garantis par hypothèque et privilège du vendeur, toutes les autres clauses habituelles de garantie y incluses. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Theo Guyol, notaire aux frais des acquéreurs.

29 nov—6,13,20,27 déc—3 jan

Propriétés améliorées de valeur dans le Premier District.

Coin des rues Marais et Gasquet.

Nos 18, 20, 22, 24 et 26 rue Marais, entre les rues Canal et Gasquet.

Succession de Dinah F. LeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 2805

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 3 janvier 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 novembre 1884 et signé le 14 novembre 1884 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Canal et Gasquet, désigné par la lettre A sur un plan dressé par Edgar Pilié architecte, le 29e jour de novembre 1884, et mesurant au pied américain 40 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 110 pieds et 9 pouces de face à la rue Gasquet de 110 pieds entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Marais et Gasquet. Il y a quelques hangars en bois sur la dite propriété.

2° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que celui ci-dessus décrit et désigné par la lettre B, d'après le dit plan de Edgar Pilié architecte en date du 29 novembre 1884, et mesurant 55 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds.

Les améliorations comprennent une maison en bois, recouverte en ardoises, à deux corps de logis avec salle à manger, 2 chambres à coucher et chambres de domestiques avec cuisine à deux étages couverte en ardoises, ayant 4 chambres sur chaque côté connues par les numéros municipaux 22 et 26 rue Marais.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les propriétés premièrement et deuxièmement décrites sur le dit plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 29 novembre 1884, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 110 pieds.

Les améliorations sur ce lot de terre sont les mêmes que le lot B et est connu par les numéros municipaux 20 et 22 rue Marais.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété premièrement, deuxièmement et troisièmement désignés ci-dessus, désigné par la lettre D, sur le dit plan de Edgar Pilié architecte, en date du 29 novembre 1884 mesurant 15 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages et recouverte en ardoises, ayant salon, salle à manger et deux chambres à coucher, avec cuisine à deux étages, recouverte en ardoises, ayant 4 chambres et désignée par le No municipal 18 rue Marais.

La totalité des susdits lots A, B, C, D, sont vendus avec l'usage d'une allée commune à ceux-ci et à d'autres lots s'ouvrant sur la rue Gasquet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un et deux ans et garanti par billet de l'acquéreur, divisés en parts égales pour le partage entre héritiers avec intérêt sur les billets au taux de 8 pour cent par an du jour de la date jusqu'à parfait paiement, lesquels billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété.

Les actes de vente contiendront la clause de "non aliénando", le transfert des polices d'assurance, le cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos D Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

30nov—30 déc 6 13 20 27—jan 3

Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Succession de Mme Mary E. Rapier.

No 12,181 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, le 13 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1884, pour le compte de la dite succession, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Français, Derbigny, Champs Elysées et Claiborne, mesurant 47 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en deux paiements égaux avec billets à un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de privilèges de vendeur, hypothèque, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 15 22 29 déc 6 13

OSBURN'S GOOD SAMARITAN PILE OINTMENT, or CURE ALL.

(Remède pour les Hémorroïdes.)

Nlle-Orléans, 1er novembre 1878.

J. C. Carter—J'ai souffert des hémorroïdes sous toutes les formes pendant vingt-cinq ans. J'avais vainement employé le traitement ordonné par plusieurs médecins et essayé tous les remèdes imaginables. Un ami m'engagea à essayer votre "Good Samaritan Pile Ointment," qui me soulagea immédiatement et me guérit entièrement après que je me fusse servi d'une boîte.

Capt. JOHN S. PERCECT,
No 491 rue de Chartres,
3e District.

Employé pour les hémorroïdes, pendant la grossesse, c'est un remède sans pareil pour la facilité avec laquelle il s'applique, la promptitude avec laquelle il soulage et guérit.

Il ne ressemble en rien aux autres remèdes, il se compose de végétaux et ne contient aucune drogue ou préparation chimique irritant.

Il rafraîchit et soulage même quand il est appliqué aux parties les plus sensibles.

Les informations sur la manière de l'employer sont renfermées dans chaque boîte.

Prix, 50 cts la boîte. J'expédie par la malle, port payé, au prix de 60 cts.

A vendre par Mme ADA d. Audry, No 75 rue St Pierre, Nlle-Orléans, Lne.

Demandes les circulaires.

2 nov—1m—DMaJ